



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050615

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/03/2024 15H29 C:000060 I:00346
V/REF : 030014524030601
V/Email reçu le Mercredi 06/03/2024 à 15H29

SDC 'Les Mouettes'
C/O AGENCE CENTRALE
9 RUE LOUIS SAULNIER
69330 MEYZIEU

SELON DEVIS N° 4030013

V/REF.IMM. 0300145
IMMEUBLE : LES MOUETTES
9/10/11/12, CH. DE LA GODILLE
69120 VAULX EN VELIN

Vaulx en Velin, le 17 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N9 GODILLE - LOGEMENT DE :
- MME GASPARD (7EME ETAGE) TEL:06 70803272
- M ALKARYO AU 8EME ETAGE TEL.06 60971122(PROPRIETAIRE : MR GHALI -PORT.
06 36703869)

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4030013 du 06/03/2024 d un montant de
676,22 EUROS HT

Donneur d'ordre : M. T. COURBERAND

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

AFFICHAGE COUPURE D'EAU

COUPURE D'EAU DES COLONNES MONTANTES EAU CHAUDE ET BOUCLAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTION FUYARDE ENTRE LE 7EME ET 8EME ETAGE
REMISE EN EAU
CONTROLE DE L'ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI DU CAHNTIER

DEGARNISSAGE DU MUR SI NECESSAIRE

LES TRAVAUX DE REPRISE EN PLACO, ENDUIT ET PEINTURE NE SONT PAS COMPRIS
DANS LE PRESENT DEVIS

NOTRE AFFICHAGE DU 25/03/2024.

NOTRE INTERVENTION DU 29/03/2024.

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 29/03/24 à 17H34 M. T. COURBERAND



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050615

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	676,22	676,22
	TOTAL H.T.		676,22
	T.V.A. a 10,00%		67,62
	TOTAL T.T.C.En EURO		743,84

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.